

La République du Centre, 5 septembre 2018

ASCoux ■ Une double inauguration à l'heure de la rentrée

De belles économies d'énergie

En présence de nombreuses personnalités et d'un large public, le city-stade a été inauguré. L'occasion d'en faire de même pour l'éclairage public.

En présence de nombreuses personnalités et d'un large public, le city-stade de la commune a été inauguré. Si la réalisation de ce dernier est aujourd'hui effective, l'idée originale datée de 2012, Marc Gaudet, alors maire de la commune, avait eu l'initiative de ce projet. Jugé trop onéreux, il avait été abandonné. En 2017, l'idée a refait surface et, grâce aux aides de l'État (DETR) et du conseil départemental, le chantier a été livré fin juin.



OFFICIELS. Les personnalités ont coupé le traditionnel ruban tricolore.

Des investissements subventionnés

Un investissement concluant puisque, depuis sa mise en service, l'équipement semble satisfaire pleinement les jeunes qui l'utilisent. Parmi les invités, les maires de Saint-

Maurice-sur-Fessard et Saint-Aignan-le-Jaillard qui ont également équipé leur commune de ce même city-stade. Le coût de cette installation, qui s'élève à 42.000 euros, a été subventionné à hauteur de 76 %.

La deuxième inauguration concernait la réfection de l'éclairage public. Coïncidence du calendrier, c'est le jour où les

lampes halogènes énergivores sont retirées de la circulation que la commune inaugure son nouvel éclairage Led. Le changement des 270 lampes permet de réaliser une économie d'énergie de 70 %. D'un coût de 168.500 euros, l'opération a été subventionnée à hauteur de 72 %, notamment grâce au projet Ter-

ritoire à énergie positive croissance verte, déposé en 2015 et accepté. Et, premier point positif de cet investissement : l'éclairage de milieu de nuit a été rétabli.

Enfin, Marc Gaudet, président du Département, a précisé qu'une troisième inauguration aurait pu avoir lieu, celle de l'installation de caméras de vidéo-surveillance. ■